	Finale in	terré	gionale du Natathlon					
			Samedi 18 et dimanch	e 19 j	juin 2011		50 m	
1999-1998 (12 et 13 ans)			12 et 13 ans)		BOURGOGNE			
Nageuses et Nageuses de 12 et 13 ans qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2010-2011								
Date limite d'engagement : Date fixée par la FFN sur EXTRANAT								

<u>Préambule</u>

La finale interrégionale du Natathlon entre dans le programme sportif de l'interrégion avec six épreuves imposées dans l'esprit du développement des trois étapes du natathlon. La formation du nageur complet, tant du point de vue physiologique que technique, est toujours à l'ordre du jour avec du sprint sur les 50 m de spécialité, du demi-fond avec le 400 m nage libre, du quatre nages à travers le 200 m et, l'incontournable, 100 m nage libre, la course reine du programme olympique

Ouverture de la compétition

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date de la compétition: Samedi 18 et dimanche 19 juin 2011.

Lieu: BOURGOGNE

Équipements

Bassin de 50 mètres homologué, huit couloirs, chronométrage automatique. Bassin d'échauffement et de récupération.

Catégories d'âge concernées

Filles et garçons nés en 1999 et 1998 (12 et 13 ans).

<u>Durée:</u> Deux jours, trois réunions.

Détail des épreuves

100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages. Palmarès selon la formule classement au temps. Toutes les épreuves individuelles se dérouleront classement au temps, 12 et 13 ans confondus.

Jury: Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Mode de qualification

Les 120 premières filles et les 120 premiers garçons de l'interrégion Nord-Est non retenus pour la finale nationale du Natathlon – Trophée Lucien Zins - du classement national du natathlon (à consulter sur le site Internet fédéral www.ffnatation.fr) seront qualifiés.

Modalités d'engagements

Une liste des nageurs retenus pour cette finale interrégionale sera diffusée auprès des sept régions de l'interrégion pour le jeudi 7 avril 2011. Les clubs devront engager leurs nageurs retenus sur EXTRANAT lors de la période ouverte, un double des engagements et le règlement seront envoyés a son propre comité régional. Les Comités régionaux transmettront au Comité organisateur (Bourgogne) les droits correspondants pour le jeudi 2 juin 2011.

Les droits d'engagement pour un nageur seront de 10 € pour l'ensemble des 6 épreuves de la finale.

Classements spécifiques à la compétition

Classement individuel : la hiérarchie de tous les participants sera établie à partir de l'addition des points de l'ensemble des six épreuves. En cas de disqualification à une ou plusieurs épreuves, le nageur se verra attribuer zéro point sur la ou les épreuves concernées.

Classement des clubs : l'ensemble des points de chaque nageur classé marque la totalité de ses points à la table de cotation FFN. Le classement est calculé filles et garçons confondus.

<u>Récompenses:</u> Médailles offertes par l'organisateur aux six premiers (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des six épreuves du programme.

Une coupe offerte par l'organisateur récompensera la meilleure performance garçons et la meilleure performance filles réalisées à la table de cotation fédérale, sur l'ensemble des épreuves individuelles du programme.

<u>Transmission des résultats</u>

Compétition traitée par l'organisateur qui transmettra à chaque correspondant informatique des sept régions de l'interrégion la PCE au plus tard le lundi 19 juin midi.

Un exemplaire de la PCE sera également transmit aux services informatiques de la FFN

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

	Samedi 18 juin 2011 OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
	1 – 2 - 50 m papillon filles et garçons 3 – 400 nage libre filles 4 – 200 4 nages garçons
Dimanche 19 juin 2011 OP : 7 h 30 - DE : 9 h 00	Dimanche 19 juin 2011 OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00